



## My Home Immobilier

6 rue Cazault, 61000 Alençon

02 33 28 56 91

agence.myhomeimmobilier@gmail.com

### Barème d'honoraires bien particulier <sup>1</sup>

Honoraires à charge de l'acquéreur, calculés en sus du prix de vente, pour tout mandat confié à l'agence à compter du 23 Janvier 2023. Le montant issu du calcul pourra être arrondi à la centaine inférieure.

<b>VENTE</b> : Appartements - Maisons - Immeubles - Garages - Terrains - Autres	
Prix net vendeur	Honoraires TTC
0 € à 39 999,00 €	4 950 €
40 000, 00 € à 99 999,00 €	5 950 €
> 100 000,00 €	5,95 %
<b>Dossier d'estimation</b> <sup>2</sup>	
200,00 € TTC	
<b>Honoraire de rédaction d'un compromis</b>	
	300,00 € TTC
<b>LOCATION</b> : Appartements - Maisons - Immeubles - Autres	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite</li> <li>• Constitution de dossier</li> <li>• Rédaction du bail</li> </ul>	<p align="center"><u>Bailleur et Locataire</u></p> <p>60,00% TTC du montant du loyer mensuel hors charges (plafonnée à 8€ TTC par m<sup>2</sup>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• État des lieux d'entrée</li> <li>• État des lieux de sortie (à la charge du bailleur)</li> </ul>	<p>30,00% TTC du montant du loyer mensuel hors charges (plafonnée à 3€ TTC par m<sup>2</sup>)</p>

### Barème d'honoraires bien professionnel <sup>1</sup>

<b>VENTE</b> : Immeubles - Locaux commerciaux - Autres	
Honoraires TTC : 10,00%	
<b>LOCATION</b> : Immeubles - Locaux commerciaux - Autres	
Honoraires à la charge du preneur	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite</li> <li>• Constitution de dossier</li> <li>• Rédaction du bail</li> <li>• État des lieux d'entrée et de sortie</li> </ul>	12,00% du montant du loyer annuel hors charges + TVA à 20,00%

Ces honoraires peuvent faire l'objet d'une modification d'un commun accord entre mandant et mandataire en fonction de la complexité du dossier.

<sup>1</sup> Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur...), le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui de promoteur.

<sup>2</sup> Les dossiers d'estimation de valeur vénale réalisés par notre agence sont gratuits dans le cadre d'une transaction de vente ou location, mais payants pour tout autre motif (succession, divorce...).